

LA FORÊT PRIVÉE DU BAS-SAINT-LAURENT

« HUMAINE ET SOLIDAIRE »

Rimouski, le 31 janvier 2006 – Deux mots, **humaine et solidaire**, définiront désormais la forêt privée du Bas-Saint-Laurent. Joint à une identité visuelle distincte, ils aideront les propriétaires forestiers du Bas-Saint-Laurent et leurs organisations, qui ne se reconnaissent pas toujours dans le discours actuel sur la forêt, à se distinguer collectivement des autres intervenants du monde forestier régional et à se faire mieux connaître.

« *La forêt privée, c'est avant tout du monde* » rappelle **M. Jean-Maurice Lechasseur**, président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent. « *C'est 10 000 propriétaires et plus de 1 000 travailleurs solidaires, qui travaillent collectivement avec leur Syndicat professionnel et les groupements forestiers, des organisations qu'ils ont créées. On a toujours eu ces valeurs qui sont celles de nos ancêtres producteurs. C'est juste qu'on ne le disait pas* ».

C'est entre autres pour faire connaître leurs valeurs que les gens de la forêt privée ont lancé, le 31 janvier 2006, divers outils reprenant la signature et l'identité visuelle qu'ils ont choisies collectivement. Élaborés par le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent, en partenariat avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées, ils visent deux objectifs : informer le grand public sur l'existence et les réalisations de la forêt privée; valoriser ses gens (producteurs forestiers, professionnels et travailleurs sylvicoles) en expliquant la nature et l'importance de leur travail (travaux sylvicoles, travaux à caractère multiresource, activités récréotouristiques, etc.).

Au nombre des outils déjà produits, on retrouve un dépliant, des bannières et un site Internet, que l'on peut visiter au www.foretpriveebsl.com. Des visites chez des propriétaires forestiers, des capsules d'information dans les journaux et radios de la région ainsi que des conférences viendront les compléter en cours d'année. Pour les propriétaires forestiers, tout ça permettra de faire connaître les forces et les compétences qui ont permis aux propriétaires, aux professionnels et aux travailleurs de la forêt privée de développer de belles forêts, bonnes et productives. Comme le déclarait le premier vice-président de la Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent, M. **Pierre Sirois**, « *même si on n'est pas parfaits, j'ai la certitude que grâce au programme d'aménagement et aux travaux qu'on fait depuis 35 ans, on a réalisé un*

développement forestier majeur. On a acquis un savoir-faire unique, qui sert à tout le Bas-Saint-Laurent et même aux autres régions du Québec ».

Tout ce travail d'information et de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du **Projet de développement durable de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent**, dévoilé en mars 2005 à Rimouski. Ce Projet vise à maximiser les retombées découlant de la mise en valeur de la forêt privée sur les plans économique, social et environnemental, et à encadrer son développement pour les 10 prochaines années. Vingt-trois projets sont ainsi prévus et intègrent les engagements de la vision d'avenir de la forêt privée que dévoilaient les propriétaires forestiers en 2003.

Pour réaliser cet important travail de sensibilisation, le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération des organismes de gestion en commun reçoivent un soutien financier dans le cadre de l'Entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne.

- 30 -

Sources : Jean Tremblay, directeur général
Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
(418) 723-2424

Alain Marcoux, secrétaire général
Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent
(418) 798-8851